## Pour une gauche constructive et vigilante



Candidate: **Hélène VIARD**, 39 ans, ingénieur hospitalier.

Suppléant : **Sébastien LAITHIER**, 38 ans, informaticien et conseiller municipal à Croix.

« J'ai la conviction que l'intérêt général n'est pas simplement la combinaison des intérêts individuels. Je pense que le rôle de la République est de donner sa chance à chacun, de protéger les plus faibles, d'organiser la solidarité, d'investir pour les générations futures et de préserver notre environnement pour demain. C'est pourquoi je propose de représenter notre circonscription à l'Assemblée Nationale afin de faire réussir la France et d'en faire bénéficier notre territoire. Au cours de la législature, je soutiendrai des propositions qui vont dans le sens du progrès durable et m'opposerai aux mesures qui se traduisent par un affaiblissement des plus fragiles. »

## Mes engagements pour une pratique politique moderne

- Je travaillerai sans relâche à faire que nos communes bénéficient des mesures gouvernementales permettant de créer ou de maintenir l'emploi.
- J'exercerai mon mandat de manière transparente, je vous rendrai compte régulièrement de mon activité. Mon suppléant, Sébastien LAITHIER, animera sur le terrain un conseil citoyen de suivi de mon activité parlementaire.

Élections législatives 11 et 18 juin 2017 7<sup>ème</sup> circonscription du Nord : Croix, Hem, Lannoy, Leers, Lys-lez-Lannoy, Roubaix, Toufflers, Wasquehal



## ru les candidats - imprimé par Impression Directe RCS 484644950 - ne pas jeter sur la voie publique

## Des propositions ambitieuses et solidaires

**Investir dans le futur et pour l'emploi :** Plan innovation et recherche destiné à l'industrie du futur, l'agro-écologie ; développement du « Fabriqué en France » par une loi qui réserve 50 % des marchés publics aux PME et TPE.

**Investir pour la transition écologique et énergétique :** investissements écologiques pour la rénovation thermique, les énergies renouvelables, le développement d'une mobilité électrique ; défense des engagements de la COP21.

Maintenir l'éducation comme 1er budget: après avoir créé 60 000 postes de professeurs en cinq ans et rétabli la formation des maîtres, nouveaux recrutements d'enseignants notamment de professeurs remplaçants; développer et valoriser les enseignements professionnels et techniques; recrutement d'assistants de vie scolaire auprès des élèves en situation de handicap. Étendre la Sécurité Sociale professionnelle et un revenu minimum pour tous: garantie de revenu pour que personne ne vive avec moins de 800 € par mois à définir avec les partenaires sociaux; investissement massif dans une formation mieux adaptée pour les jeunes et les demandeurs d'emploi peu ou pas qualifiés.

**Pour le travail et le pouvoir d'achat :** revaloriser de 50 % la prime d'activité créée en 2016 ; donner accès à l'assurance chômage pour tous.

**Renforcer la sécurité de proximité et reconnaître le travail des forces de l'ordre :** grâce à la création de 10 000 postes et à l'augmentation de 20 % des crédits de fonctionnement de la police et de la gendarmerie, rétablissement d'une police de proximité.

**Agir pour nos ainés :** minimum vieillesse revalorisé et APA augmentée ; maintien à domicile favorisé avec un crédit d'impôt pour les travaux d'adaptation des logements ; poursuite de l'aide aux aidants et aux familles par la création d'une allocation spécifique.

**Pour investir en France, il faut réinvestir le projet européen.** L'Europe doit être plus puissante, plus sociale et plus démocratique. Action forte de la France pour un pilier social protecteur pour les Européens et pour réviser la directive sur les travailleurs détachés pour lutter contre le dumping social.

**Défendre le dialogue social et les droits des salariés :** pas de recours aux ordonnances et pas de recul des droits des salariés sur le code du travail et respect des partenaires sociaux et du Parlement ; renforcement de la démocratie sociale dans l'entreprise : la moitié des membres votants dans les conseils d'administration des entreprises réservés aux représentants des salariés.

**Défendre le compte pénibilité** et les droits de chacun à la retraite en prenant en compte les carrières longues, les périodes d'interruption professionnelle et la situation des femmes. Engager la réforme du RSI.

**Défendre la justice fiscale :** poursuite de la baisse de l'impôt sur le revenu pour les ménages modestes et les classes moyennes ; refus de la suppression de l'impôt sur la fortune pour les plus riches.

**Défendre la culture :** garantir le socle de 1 % du budget de l'Etat à chaque loi de finances. **Défendre le juste échange :** les traités commerciaux devront respecter les normes sanitaires, sociales, environnementales de l'Europe (refus du TAFTA, réécriture du CETA).

Défendre la laïcité: respect intransigeant des lois définissant la laïcité et le vivre ensemble.

f HeleneViard2017